- 1. Assister, conseiller les entreprises publiques ou privées quelques soit leurs activités et tailles sur touts les aspects humains à savoir :
 - 2. Recrutement
 - 3. Gestion des conflits individuels et collectifs
 - 4. Discipline
 - 5. Gestion des licenciements individuels et collectifs
 - 6. Mise en place des procédures et formulaires GRH
- 7. Gestion des litiges, contentieux au niveau de l'Inspection du travail, la CNSS, les tribunaux de travail
 - 8. Respecter la législation du travail
 - 9. Motivation du personnel
 - 10. La mise en place des structures représentatives du personnel
 - 11. Coatcher les responsables de la fonction Ressources Humaines
 - 12. Mise en place des indicateurs sociaux

En un mot

Aider l'entreprise à prendre des décisions bonnes et justes